

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du Jeudi 31 Janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le trente et un janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de ROSEL, sous la présidence de Madame Véronique MASSON, Maire.

**Étaient présents** : Véronique MASSON, Marc FONTAINE, Maryline HÉLIARD, Benoit MAUGER, Évelyne OZOUF, Béatrice TURBATTE, Claude MARTIN, François CHESNEL, Jean-Paul DELALANDE

**Absents Excusés** : Bernard LEMANISSIER, Patricia LEROUX, Céline CASTEL, Stéphane PETRI, Danielle DUBERT

**Pouvoirs** :

### 1/ ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Claude MARTIN est élu secrétaire de séance.

### 2/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017

Une remarque : Noter Hameau de Buron au lieu de rue Buron.

Le compte rendu du conseil municipal du 29 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

### 3/ AUTORISATION D'ENGAGER ET DE MANDATER EN L'ATTENTE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif 2019 de la commune de Rosel sera voté avant le 15 avril 2019. En attendant ce vote, le maire peut engager et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de 100 % des dépenses réelles mandatées en 2018.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2019 et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % avant l'adoption du budget 2019.

De plus, il est nécessaire d'autoriser le maire à engager la somme de 1 000,33 euros pour le logiciel informatique sur le chapitre 20 : Immobilisation corporelle - 2051 : concessions et droits similaires et la somme de 6 500,00 € pour le fonds de concours à la Communauté Urbaine de Caen la Mer sur le chapitre 204 : Subventions d'équipement versées - 2041413 : projets d'infrastructures d'intérêt national.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité

- **AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2018 dans la limite de 25 % avant le vote du budget primitif 2018
- **AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater la dépense d'investissement de 974,93 euros ci-dessus
- **AUTORISE** le maire à signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.

#### **4/ POINT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Mme MASSON donne lecture du bilan de l'année 2018

##### **1- Dépenses d'investissement**

Les dépenses s'élèvent à 14 115.20 € et les recettes à 32 144.28 €, soit un solde de 18 029.08 €.

Sur la section investissement, doit être pris en compte les restes à réaliser de 5 500€44 en recettes (attente d'une subvention de l'état pour des travaux faits en 2017) et en dépenses les restes à réaliser sont de 63 482.24 € (Correspondant aux travaux de mise en accessibilité du cimetière et de la mairie, auxquelles s'ajoute un fonds de concours à verser sur les travaux voirie à la communauté urbaine)

##### **2- Dépenses en fonctionnement**

Les dépenses s'élèvent à 226 867.27 € et les recettes à 250 219.82 €, soit un excédent de 23 352.55 €

Les dépenses sont conformes aux prévisions.

Ces chiffres sont indicatifs, seront revus avec le compte de gestion fourni par la trésorerie.

La commission finances détaillera précisément les différents chiffres.

##### **3- Travaux et achats effectués en 2018 :**

- La rénovation de la façade de la mairie
- La mise en accessibilité du presbytère
- Le changement des gouttières à l'arrière du presbytère
- La rénovation de la cabine téléphonique
- L'achat de panneaux de signalisation
- Les travaux d'extension du réseau électrique au hameau de Gruchy
- Le changement du poteau à incendie rue Francis Russel

##### **4- travaux de voirie (à charge de la communauté urbaine)**

- La réfection de la voirie Chemin Francis Russel et la gestion des eaux pluviales
- La gestion des eaux pluviales Chemin St Louet

#### **5/ QUELQUES REFLEXIONS SUR LES TRAVAUX ET ACHATS A PREVOIR EN 2019**

##### **1- Travaux sur les bâtiments : le presbytère**

- Aménagement de la cuisine du presbytère : lave-vaisselle, four ...)
- Travaux sur la chaudière (odeur de fioul)
- Réfection de l'enduit arrière
- Luminaire de la salle à manger
- Achat vaisselle (verres)

##### **2- Travaux sur les bâtiments : la mairie**

- Achat d'un meuble pour la salle de conseil
- Nettoyer et consolider le monument aux morts

##### **3- Travaux sur les bâtiments : l'église-le cimetière**

- Travaux sur le mécanisme des cloches
- Mise en place d'un columbarium au nouveau cimetière

##### **4- Travaux divers**

- Plan de la commune à rénover
- Mise en place d'un mat à la stèle de Gruchy
- Commande numéros de maisons
- Colonnes enterrées au hameau de Gruchy
- Restauration de l'abri bus du hameau de Gruchy

#### **5- Travaux voirie (à charge de la communauté urbaine)**

- Chemin du ferrage : reprise du virage en face la ferme
- Hameau de Buron : réparation de la voirie au niveau de la station de pompage
- Lotissement porte des champs : pose d'un point lumineux
- Renouvellement de certains panneaux routiers
- Marquage au sol à renouveler

#### **6- Travaux sécurité routière (à charge de la communauté urbaine)**

- Chemin du ferrage : pose de bandes rugueuses sur le chemin rural
- Hameau de Buron : pose de coussins berlinois
- Chemin Francis Russel : pose de coussins berlinois
- Rue Boulay : mise en place de barrières et de potelets
- Rue de Buron : pose de panneaux (sens interdit)

#### **6- Idées soumises au conseil pour les investissements**

- Effacement des réseaux : hameau de Gruchy (rue de Goodleigh et chemin du ferrage)  
Bourg de Rosel (Chemin de l'égantine)

#### **6/ QUESTIONS DIVERSES**

- M Jean Paul DELALANDE déplore que la commune n'ait pas préempté le bois longeant la Mue. La mairie n'ayant pas été avertie de la vente du bois, c'est un regret collectif.
- M Jean Paul DELALANDE déplore qu'il n'y ait pas eu d'action commune concernant la pose des compteurs Linky.
- Traversée de Gruchy : voir avec le conseil départemental pour interdire le tourne à gauche pour rejoindre le rue de Buron.
- Claude Martin précise que des pannes internet ont eu lieu dans le secteur de L'égantine pendant quelques jours, ce qui souligne l'aspect vétuste et obsolète des lignes téléphoniques.

#### **Réunions à prévoir :**

- Commission Finances : samedi 23/02 à 10h
- Commission CCAS : lundi 25/02 à 18h
- Conseil municipal : jeudi 07/03 à 18h
- Sortie Seniors : dimanche 15/06
- 75ème anniversaire du débarquement : samedi 29 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,

Véronique MASSON